



UNIVERSITE  
DE KARA

REPUBLIQUE TOGOLAISE

\*\*\*\*\*

Travail - Liberté - Patrie

PRESIDENCE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET  
DE LA SCOLARITE (DAAS)



## COMMUNIQUE DE PRESSE

(TOGOPRESSE, RADIO KARA, RADIO LOME)

### APPEL A CANDIDATURE (DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION)

Le Président de l'Université de Kara invite les titulaires du baccalauréat toutes séries confondues datant d'au plus trois (03) ans (BAC 2021, 2022, 2023), désireux de s'inscrire en première année de Licence en Sciences de l'Education (Mention : Formation des enseignants de premier cycle du secondaire ; Spécialités : Français, Anglais, Histoire-Géographie) et de Licence en Psychologie à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines pour le compte de l'année académique 2023-2024, à déposer leurs dossiers de candidature à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité de l'Université de Kara du 14 août au 08 septembre 2023 de 08 h 00 à 12 h 30, délai de rigueur.

#### Critères de dépôt

#### 1. Licence de sciences de l'éducation (Mention : Formation des enseignants de premier cycle du secondaire)

✓ Spécialité : Histoire-Géographie / ECM (Séries A4, C4 et D)

- Note de BAC 2  $\geq$  12 /20 en Histoire-Géographie
- Note de BAC 2  $\geq$  12 /20 en Français

✓ Spécialité : Anglais / Français (Séries A4, C4, D, F et G)

- Note de BAC 2  $\geq$  12 /20 en Anglais
- Note de BAC 2  $\geq$  12 /20 en français

#### 2. Licence de psychologie

- pour les candidats titulaires du BAC 2, série A4, avoir une note :
  - $\geq$  12 /20 en Mathématiques ;
  - $\geq$  12 /20 en Sciences de la Vie et de la Terre ;
  - $\geq$  12 /20 en Français.
- pour les candidats titulaires du BAC 2, série C4 ou D, avoir une note :
  - $\geq$  10/20 en Mathématiques, SVT et
  - $\geq$  12/20 en Français.

### Composition du dossier

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Président de l'Université de Kara précisant la filière et la spécialité pour ce qui concerne les sciences de l'éducation ;
- une copie légalisée (dossier scolaire) de l'acte de naissance ;
- une copie légalisée (dossier scolaire) des bulletins des classes de Seconde, Première et Terminale ;
- une copie légalisée (dossier scolaire) du relevé de notes du Bac 1 ;
- une copie légalisée (dossier scolaire) du relevé de notes du Bac 2 ;
- une copie légalisée (dossier scolaire) de l'attestation de diplôme du Bac 2 ;
- une quittance de 5 000 FCFA (frais d'étude de dossier) à payer à la comptabilité de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité de l'Université de Kara.

Les résultats de la sélection seront communiqués par voie d'affichage à l'Université de Kara au plus tard le vendredi 29 septembre 2023.

Kara, le 31 JUL 2023

Le Président,



Prof. Komla SANDA